

REPUBLIQUE POLONAISE

CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION

40 P 3710



4. P. 1220 Re

LA DECADE POLONAISE

INFORMATIONS SUR LA POLOGNE

paraissant le 10, le 20 et le 30 de chaque mois



LES MENSONGES ALLEMANDS
Un Livre
SUR LES PRETENDUES ATROCITES POLONAISES

AVANT-PROPOS	3
L'AFFAIRE DE BYDGOSZCZ	5
LES ENVIRONS DE BYDGOSZCZ	8
LA DOCUMENTATION ALLEMANDE	9
PSZCZYNA /PLESS/	14
PHOTOGRAPHIES	15
ATTESTATIONS MEDICALES	16
DOCUMENTS	17
ALLEMANDS TUES PAR LES TROUPES ALLEMANDES	20
CAMPS DE CONCENTRATION	21
CONCLUSION	22



LES MENSONGES ALLEMANDS

Un Livre

SUR LES PRETENDUES ATROCITES POLONAISES

Où donc ai-je entendu déjà ce boniment ?
Murmurai-je. On hurlait dans l'ombre en allemand.
Soudain, je reconnus, à sa verve hideuse,
La sorcière du Bocksberg, La Revendeuse
De Faust qui proposait encore à prix réduits,
Sa camelote. C'est du Göthe. Je traduis.
"Allons, Messieurs", criait la Mégère éloquente,
"Choisissez ! Il n'est pas dans toute la brocante,
Un pareil choix. Pas un de ces objets, Messieurs,
Qui n'ait fait quelque mal aux hommes sous les cieux !
Pas un poignard qui n'ait tué. Pas une buire ..."
C'est du Göthe toujours, je me borne à traduire.
"... qui n'ait versé les plus corrosives liqueurs.
Pas un joyau qui n'ait corrompu des coeurs,
Pas une épée, enfin, qui n'ait, avec vaillance,
Tranché d'un coup les noeuds sacrés d'une alliance
Et frappé l'ennemi par derrière. "

Edmond Rostand

"Les deux propagandes"

.....la force qui agissait du dehors sur la Pologne
et lui faisait croire qu'elle n'avait pas à compter
avec l'Allemagne... cette puissance c'était l'Angle-
terre.

Ce sauf-conduit de l'Angleterre n'a pas seule-
ment raidi la Pologne dans son attitude politique
mais elle l'a encouragée, voire même directement
excitée, à commettre d'effroyables atrocités.

La responsabilité du sang versé qui retombe sur
la clique des seigneurs de l'Angleterre, dont la
tyrannie s'appuie partout dans le monde sur le men-
songe, l'oppression, la cruauté et le meurtre, est
démontrée par les crimes atroces commis en Pologne
sur les nationaux allemands. Les crimes en question,
sont prouvés, dans cet ouvrage, par des documents à
l'appui.

Hans Schadowaldt

"Die Polnischen Greuelthaten
an den Volksdeutschen in Polen"

Le Ministère des Affaires Etrangères allemand vient de
lancer des centaines de milliers d'exemplaires en 2 éditions,

d'un livre intitulé :

- Atrocités polonaises exercées contre les Allemands en Pologne. /Die Polnischen Greuelthaten an den Volksdeutschen in Polen, im Auftrage des Auswärtigen Amtes auf Grund urkundlichen Beweismaterials zusammengestellt, bearbeitet und herausgegeben. Berlin 1940. Bearbeitet von Hans Siedewaldt. Volk und Reich Verlag Berlin./

Le livre commence par citer un prétendu chant des insurgés polonais de 1848, qu'aucun Polonais n'a jamais ni écrit, ni chanté, ni entendu. Il cite ensuite un proverbe russe sur la Pologne également inconnu et de pure invention : " Plus on s'avance en Pologne et plus on trouve de pillage et de meurtres". Ce proverbe a malheureusement un sens aujourd'hui. En effet, plus les Allemands et les Russes s'avancent en Pologne et plus ils volent et tuent.

Après cette entrée en matière, des dépositions de témoins, des photographies et des fac-similés de documents replissant plus de 300 pages, ont la prétention de prouver le martyre des innocents Allemands, attaqués par les cruels Polonais.

Mais les Allemands ont pris soin de fournir eux-mêmes la meilleure preuve de leur bonne foi et du bien fondé de leurs affirmations : dans la première édition de ce livre, de Janvier 1940, ils affirment que les Polonais auraient assassiné 5.437 Allemands, hommes, femmes et enfants ; dans la seconde édition lancée quelques semaines plus tard, le nombre des victimes est de 58.000. C'était aller vite en besogne.

Les buts poursuivis par cet ouvrage ne peuvent manquer de frapper le lecteur. Il s'agit, à n'en pas douter, de :

1/ détourner l'attention du monde des atrocités les plus monstrueuses que l'on ait jamais vues, commises par les Allemands, en jetant des accusations mensongères contre la Pologne, conformément au principe : "Die beste Parade ist der Hieb". /Pour parer il faut frapper/,

2/ priver la Pologne de la sympathie du monde civilisé,

3/ persuader le monde que ce ne sont pas les Allemands qui ont commencé la guerre, mais les Polonais qui avaient de longue main prévu et préparé des atrocités de tous genres.

Il s'agit donc de faire croire que les horribles cruautés que depuis le mois de septembre 1939 les Allemands infligent aux populations sans défense ne sont que des réactions tout à fait naturelles, causées par les atrocités polonaises.

Pour atteindre ces buts, les auteurs de ce livre commencent par reprocher à la Pologne la façon dont étaient traitées les minorités allemandes. Il n'en demeure pas moins vrai que les Polonais établis en Allemagne, auraient été et sont encore très heureux d'être traités comme l'étaient les Allemands de Pologne. Ceux-ci jouissaient de grands privilèges : ils avaient leurs écoles, la liberté de l'instruction, le droit de former des associations; malgré l'application dans tout le pays de la réforme agraire, beaucoup de grandes proprié-

tés foncières appartenant à des Allemands en Silésie, Poméranie et Posnanie, étaient demeurées intactes ; la vie des minorités allemandes, au point de vue culture et économique ne fut jamais entravée malgré les droits que le Traité de Versailles accordaient à cet effet au gouvernement Polonais, tandis que de l'autre côté de la frontière allemande, en Silésie, les minorités polonaises se voyaient infliger les pires traitements. Cette malheureuse population était torturée de toute les façons : battue jusqu'à perte de connaissance, tailladée à coups de nerfs de boeuf, nourrie de force d'huile de ricin, elle finissait dans les camps de concentration, camps dignes des prisons du moyen-âge et qui sont devenus les symboles dégradants de l'Allemagne hitlérienne.

Pour excuser les exécutions massives de la jeunesse polonaise et des scouts polonais, l'ouvrage intitulé : "Greuelthaten" invoque / p.17, 18, 19, etc. / les exercices paramilitaires de la jeunesse et des scouts et s'étonne que des jeunes gens de cet âge aient eu des armes militaires à leur disposition. Que dire alors de la "Hitlerjugend" qui est dressée avant tout au maniement des armes, et non seulement des armes militaires mais aussi bien des armes de l'assassin ? La Bologne, de même que tous les pays, faisait faire des périodes de préparations militaires aux jeunes gens des écoles, au cours de laquelle ceux-ci apprenaient le maniement des armes.

L'Affaire de Bydgoszcz

/en allemand Bromberg/

L'affaire de Bydgoszcz, le sanglant dimanche de Bydgoszcz comme l'appellent les Allemands, vient en tête de tous les accusations formulés par les Allemands envers les Polonais.

Voici les événements tels qu'ils se déroulèrent.

Bydgoszcz est une ville essentiellement polonaise, vu que sur 150.000 habitants, on ne comptait que 11.000 Allemands. Malgré cela, cette ville était le principal centre directeur allemand pour les minorités de l'ouest. C'est là que se trouvait la direction des associations politiques et économiques allemandes. C'est également là qu'avaient lieu les congrès qui réunissaient tous les Allemands de Pologne. Les Polonais, de leur côté, luttèrent avec cet état de choses, mais uniquement en renforçant l'élément polonais, dans les institutions économiques, culturelles, etc., sans causer le moindre préjudice aux habitants allemands du pays, sans commettre d'actes de violence, sans fomenter de troubles parmi eux.

L'extrême loyauté de la Pologne en ce qui concerne les minorités fut reconnue par les Allemands eux-mêmes et le consul du Reich à Bydgoszcz admit que rien ne menaçait la sécurité des habitants allemands de cette ville.

Une partie des minorités, ceux qui appartenaient à la "Deutsche Vereinigung" par exemple, cherchait à entrer en contact avec les Polonais, mais la "Jung Deutsche Partei" avait une attitude nettement antipolonaise et entretenait des relations avec la Gestapo et le service de renseignement allemand. Encouragé par la tolérance des autorités du pays, ce parti avait, pratiquement, toute liberté d'agir à sa guise et de maintenir la minorité allemande toute entière sous un régime de terreur qui la soumettait à leurs ordres.

L'étape suivante consista à préparer cette minorité à lutter ouvertement contre la Pologne et à coopérer avec le service de renseignement du Reich, en cas de guerre. Comme ce fut le cas dans les Sudètes, et en Autriche, les Allemands s'appliquèrent à couper les fils des téléphones et télégraphes militaires, à espionner la construction d'ouvrages défensifs, à dissimuler les agents du service d'espionnage allemand. Les autorités centrales polonaises n'autorisèrent pas les autorités locales à prendre des mesures sévères envers les minorités et ne donnèrent pas satisfaction aux demandes des autorités militaires et civiles qui exigeaient l'expulsion des habitants de certains villages situés dans le rayon des fortifications et qui se livraient ouvertement à l'espionnage et au sabotage.

La déclaration de la guerre, le 1er septembre 1939 et la poussée allemande sur le front de Bydgoszcz, éloigné de 25 km. à peine de la frontière, détourna momentanément l'attention de la population de la question des minorités allemandes. Aussi ni le premier, ni même le second jour des hostilités, malgré les raids aériens et quelques actes de sabotage dans les environs de Bydgoszcz, il n'y eut de réactions de la population polonaise par rapport à la minorité allemande. Jusqu'au second jour de la guerre, les tribunaux militaires ne prononcèrent aucun jugement contre des Allemands et par conséquent, aucun verdict ne put être exécuté.

Le 3 septembre, à 9 heures du matin, on reçut à Bydgoszcz de bonnes nouvelles du front. Les habitants et les pouvoirs publics renoncèrent alors à évacuer la ville, ce qui durant la nuit précédente avait paru inévitable. Vers 10 heures, pourtant, on entendit des coups de feu tirés par des mitrailleuses et des fusils. C'était la population allemande qui tirait sur un petit détachement de la Défense Nationale et sur la population polonaise qui se trouvait à ce moment dans les rues. Les coups de feu portaient des maisons allemandes. Les gens se réfugiaient dans les portes cochères. La fusillade éclata si brusquement et fut si meurtrière que cela amena tout d'abord la panique. On pensa que l'ennemi avait surpris la ville. Cette première panique fut rapidement calmée par les officiers polonais et les autorités ; les troupes régulières que l'on fit venir au plus tôt, entamèrent une bataille en règle avec les "diversants" allemands. Cette bataille se déroula simultanément en divers points de la ville avec l'assistance des détachements de la police, et de la population civile. Les diversants allemands tiraient par les fenêtres, des lucarnes sur les toits et par les soupiraux des caves. La troupe et les civils polonais attaquaient une à une les maisons d'où l'on tirait. Cela se passait rue Kujawska, rue Gdańska et rue Poznańska. Il y avait une mitrailleuse sur la tour du temple protestant ; tout le long de la rue Gdańska les coups de fusils et les rafales de mitrailleuses se suivaient sans arrêt ; près de Bielawki, les autos blindées polonaises furent attaquées à coups de feu par les fenêtres d'une grande usine allemande. Des postiers qui se trouvaient sur le terrain d'une association d'entraînement physique, sur la rive droite de la Prda, furent brusquement attaqués à coups de feu par des diversants allemands, dissimulés sur la rive opposée de la rivière. La lutte se poursuivit aussi en divers autres points de la ville.

Ces combats durèrent plusieurs heures et ne cessèrent que vers six heures du soir, après l'anéantissement des bandes allemandes.

Le nombre des Allemands tués ne fut pas considérable. On ne toucha pas à la population civile allemande. On ne fit prisonniers que les Allemands qui furent pris les armes à la main. Du côté allemand, le nombre des victimes fut de 160, tous des diversants armés. Il y eut aussi beaucoup de victimes parmi la population civile tant polonaise qu'allemande, qui furent tuées pendant les combats dans les rues. Parmi les civils tués, on ne trouva que dix habitants de Bydgoszcz. Les autres étaient sans aucun doute, des Allemands faisant parti de la Gestapo ou des organisations hitlériennes, lancés en parachutes par les avions, ou arrivés avec la vague des réfugiés venant des districts frontaliers.

Tout prouve que du côté allemand, cette opération avait été préparée longtemps d'avance. Durant la bataille, on put observer une unité de commandement très nette. L'un des commandants principaux, était le docteur Gersdorf de la Deutsche Vereinigung et des familles allemandes entières, celle du cafetier Grey, etc. prirent part aux combats. On reprit aussi aux diversants plusieurs mitrailleuses du type employé dans l'armée du Reich, dont l'une fut trouvée sur la tour du temple protestant et une autre, sur le toit d'un collège.

Ces dépositions, faites par deux officiers et plusieurs personnes civiles qui ne prirent pas part au combat, s'achèvent par ces paroles d'un témoin des plus sérieux et des plus dignes de foi :

"Je puis affirmer en toute certitude, que le 3 septembre 1939, à Bydgoszcz, on étouffa un soulèvement allemand, organisé par des agents venus de l'étranger. Il est absolument faux qu'on ait mis à mort des membres de la population allemande innocente et paisible. Il est faux qu'on ait jamais assassiné des femmes et des enfants allemands".

Le maire de la ville de Bydgoszcz, M. B a r c i - s z e w s k i , quitta la ville dès les premières heures du combat et après s'être arrêté quelques instants dans les bois des environs, il repartit aussitôt, en faisant dire au staroste qu'il partait pour Inowroclaw où il attendrait des ordres. Il ne prit donc aucune part, ni directe, ni indirecte aux combats de Bydgoszcz et pourtant il fut fusillé par les Allemands un des premiers. Ce ne fut pas hélas le dernier, ni le seul.

Après avoir occupé Bydgoszcz, le 5 septembre, les Allemands arrêtaient immédiatement toute la classe intellectuelle polonaise, surtout le clergé qui fut tout particulièrement maltraité. Ils mirent à mort l'abbé Stepczyński, doyen de Bydgoszcz, un vieillard de 70 ans qui n'avait jamais fait de politique et n'avait jamais pris part aux luttes nationalistes. On mit aussi à mort deux prêtres missionnaires et leur église fut transformée en écurie. Beaucoup d'autres personnalités marquantes furent exécutées et un grand nombre de familles polonaises déportées en Allemagne.

Ce ne fut pas tout. Les Allemands rassemblèrent sur la place du marché tous les jeunes garçons qu'ils soupçonnaient d'être des scouts. Lorsqu'ils en eurent arrêté un assez grand nombre, ils amenèrent une mitrailleuse et les mitraillèrent jusqu'au dernier. Ces enfants furent héroïques car ils entonnèrent l'hymne national et moururent en chantant. Certains Allemands ne purent s'empêcher de les admirer. On les condamna à mourir sans recevoir les secours de la religion. Il y eut un prêtre qui essaya de s'approcher d'eux, mais les Allemands le repoussèrent. Malgré cela il arriva à se placer de telle façon qu'il put bénir les enfants et leur donner l'absolution. Il fut arrêté et déporté. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

Les exécutions à Bydgoszcz ont été poursuivies pendant des semaines et le nombre des victimes a été de plusieurs milliers dans cette seule ville.

Les environs de Bydgoszcz

Les agents du Reich opérèrent aussi dès les premiers jours dans les environs de Bydgoszcz. Le 4 septembre, dans le village de Legnów situé à l'embouchure de la Brda, et habité par des colons allemands, on tira d'une maison sur le caporal Grodecki qui campait là avec les troupes. Les auteurs de l'agression étaient une femme et un homme d'un certain âge. Les soldats polonais découvrirent dans le temple protestant de cette localité, des pics, pelles et cisailles pour couper les fils de fer en grande quantité /600 pièces/. Ces outils devaient servir à détruire la ligne de défense qui passait non loin de là. Le pasteur de ce village s'enfuit en Allemagne, la veille de la guerre. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, dans ce village également, on attaqua un détachement d'infanterie polonaise. L'agression fut exécutée par une bande d'agents allemands et le combat qui s'en suivit, dura plus d'une heure.

Un officier polonais découvrit dans le village voisin, qui s'appelle Nieszawka, un poste émetteur de T.S.F. à ondes courtes. Dans ce village aussi, les troupes furent attaquées par des diversants allemands, dont l'un fut pris. Il avoua que la bande en question se composait d'environ 300 hommes qui se cachaient dans les roseaux au bord de la Vistule durant le jour et la nuit tiraient sur les détachements militaires polonais, attaquaient et assassinaient les leaders nationalistes polonais des campagnes. On put considérer que la liaison entre ces bandes et le commandement allemand, était assurée par des estafettes, suivant un système de relais, qui portaient des messages à des endroits indiqués où ils les remettaient à l'estafette suivante. Ces agents allemands trahissaient les mouvements des troupes polonaises et ils n'hésitaient pas pour transmettre leurs messages à mettre le feu à des villages entiers en guise de signal.

Au village de Lubianka, au nord de Toruń, une femme arrêta l'officier qui pénétrait dans l'agglomération, à la tête de son détachement, en criant : "On a tué mon mari..!" L'officier s'étant rendu sur les lieux, trouva un homme égorgé. Le meurtre avait été commis par deux Allemands, le restaurateur et le meunier du village. Ils furent arrêtés et envoyés à Toruń pour être jugés par le conseil de guerre. En route pourtant, ils furent remis en liberté par la population allemande qui attaqua le convoi à la mitrailleuse et tua les soldats

de l'escorte.

L'armée allemande ne se comporta pas mieux que les civils. Les aviateurs allemands mitraillèrent et bombardèrent le 3 septembre, près de Toruń, un train d'évacuation, transportant de femmes et des enfants. Le train était formé de wagons ouverts, destinés d'ordinaire au transport du charbon. Les aviateurs allemands **v o l a i e n t t r è s b a s** et ils ne pouvaient pas ignorer qu'ils attaquaient des femmes et des enfants. Les pertes furent très nombreuses car les appareils survolèrent le convoi pendant près de 40 minutes, revenant sans cesse pour le bombarder. Près du village de Łagnów, les aviateurs allemands tirèrent **s u r l e s c i v i l s** qui se trouvaient sur les routes. Ils étaient descendus à 30 mètres et revinrent à plusieurs reprises **sur la foule où se trouvaient pourtant 70 voitures d'enfants**. Les aviateurs virent cela en détail et néanmoins ils mitraillèrent, par rafales successives, cette foule inoffensive. Dans ces circonstances, **on ne saurait parler de folie guerrière, d'ivresse du combat etc.** C'était la froide exécution d'un meurtre, commis pour le seul plaisir de nuire, pour battre certains records de cruauté dont la jeunesse hitlérienne a fait un nouveau sport.

Il y a en France, dans un camp, un homme qui attend avec impatience de pouvoir partir pour le front. Cet homme était, il n'y a pas longtemps encore, l'image de la santé, du calme, de l'équilibre parfait. Aujourd'hui, il passe des journées entières assis immobile au même endroit, ou bien il erre solitaire à travers les champs, évitant les étrangers et jusqu'à ses camarades. **V o i c i c e q u i e s t a r r i v é à c e t h o m m e** : après l'entrée des troupes allemandes à Bydgoszcz, il revint dans la ville et chercha sa famille. A peine avait-il passé le seuil de sa porte, il aperçut le cadavre d'un de ses enfants près d'une des fenêtres, les cadavres des deux autres jetés sous un lit. Les enfants avaient été étranglés comme une portée de petits chiens. Sa femme gisait sur un lit, tuée et le cadavre de sa mère, les deux jambes brisées, était étendu par terre.

La vérité sur les Allemands et sur l'affaire de Bydgoszcz, la voilà.

Aujourd'hui, ces assassins, ces traîtres et ces bourreaux, voudraient encore **d é s h o n o r e r** la mémoire de leurs victimes.

La documentation allemande

Les Allemands voudraient pouvoir prouver la véracité des mensonges qu'ils avancent dans leur livre "Greuelstaten" et dans ce but, ils se réfèrent à des sources, qui ont la prétention d'être exactes. Voyons un peu ce que sont ces sources.

1/ Les dossiers des **t r i b u n a u x** de juridiction **s o m m a i r e** de Bydgoszcz et Poznań /Strafakten der Sondergerichte in Bromberg und Posen/.

2/ Les constatations de la **C o m m i s s i o n** **s p é c i a l e** auprès du **ch e f** de la police de **s û r e t é**, faisant état des attestations médico-légales de

l'Inspectorat Sanitaire de l'Armée auprès du Commandement Suprême de la Wehrmacht /Ermittlungsakten der Sonderkommissionen des Chefs der Sicherheitspolizei in Verbindung mit den gerichtsarztlichen Gutachtern der Heeres-sanitätsinspektion des Oberkommandos der Wehrmacht/.

B.D.I.C

3/ Les dossiers du bureau militaire d'enquête, créé par le Commandement Suprême de la Wehrmacht pour constater les infractions aux droits des gens /Untersuchungsakten der bei dem Oberkommando der Wehrmacht eingerichteten Wehrmacht-Untersuchungsstelle für Verletzungen des Völkerrechts/.

4/ Procès verbaux, photographies et expertises médicales.

Le caractère et le principe d'organisation de ces tribunaux spéciaux, appliquant une procédure sommaire, dont les sentences sont rendues par des personnes incompétentes /déléguées par des unités militaires/ et exécutées sans délai, ne sauraient inspirer la confiance. Les sentences prononcées par ces tribunaux n'offrent aucune garantie d'objectivité et constituent, au contraire, dans la grande majorité des cas, un exemple classique de ce que les Allemands qualifient de Justizmord /meurtre judiciaire/. Les sentences prononcées par ces tribunaux sont rendues en dernier ressort et la voie d'appel est fermée aux condamnés. Il est évident que des jugements de cet ordre ne sauraient, par eux-mêmes, prouver le bien-fondé des accusations et, encore moins, donner une certitude quelconque que les crimes imputés ont été effectivement commis.

D'ailleurs, dans les cas cités par le livre allemand, l'auteur ne se réfère que rarement aux jugements de ces tribunaux. Il se borne, pour la plupart, à citer comme preuve décisive et suffisante, les dépositions faites par les témoins au cours du procès, parfois même, au cours d'une enquête sommaire. Toutes ces dépositions, rédigées par des fonctionnaires de la police, ont une tendance manifeste à justifier d'avance un jugement préconçu sur la culpabilité de l'accusé.

Les extraits des procès-verbaux invoqués le plus souvent par l'auteur des "Greuelthaten", ne peuvent en aucun cas servir de preuve. Tout d'abord parce qu'il est impossible de savoir si les dépositions citées n'ont pas été réfutées par des dépositions ultérieures et, ensuite, parce que nous n'avons aucune preuve de la bonne foi du témoin. Tout juriste ayant la pratique des tribunaux, sait que les dépositions faites à l'enquête, même faites de bonne foi, sont souvent rétractées au cours du procès. Quel crédit peut-on accorder, dans ces conditions, à des dépositions recueillies par une commission créée spécialement dans le but de constater les violations du droit des gens ? Ces commissions, créées auprès du Commandement Suprême, ne sont en réalité que des organes de l'Etat Major, chargés de la propagande.

Ces prétendues preuves, sont fournies par des dépositions qui, à l'examen, s'avèrent plus que douteuses. En effet, certains témoins ne déposent pas sur les faits auxquels ils auraient assisté, mais formulent leurs propres conclusions /voir p.45 de l'ouvrage en question/, ; les dépositions concernant le même cas, sont souvent contradictoires /voir p.43 et 44/ ; dans certains cas, l'auteur considère les sentences des

tribunaux spéciaux, comme des preuves irréfutables, sans citer les dépositions des témoins sur lesquelles ces sentences sont basées, alors que, dans d'autres cas, ces témoignages sont cités in extenso.

Néanmoins, malgré toutes ces affirmations tendancieuses, la vérité se fait jour, mais très différente de celle que les auteurs comptaient insinuer.

Ce qui ressort nettement de toutes ces dépositions allemandes, c'est, avant tout, que l'on a effectivement tiré sur les troupes polonaises et la population polonaise, des fenêtres de maisons habitées par des Allemands. A la vérité, durant ces enquêtes et dans ces dépositions, on s'est bien gardé de poser des questions sur ce sujet aux témoins. Et pourtant, toutes les dépositions reconnaissent que les soldats polonais, en entrant dans les maisons allemandes, affirmaient qu'on avait tiré de ces maisons ou, tout au moins, questionnaient les habitants, pour savoir si quelqu'un n'avait pas tiré sur les Polonais. De plus, dans ces dépositions allemandes faites sous serments, les combats dans les rues de Bydgoszcz, sont passés sous silence avec une étrange unanimité. Les témoins se taisent sur cet épisode, comme s'ils ignoraient que dans leur voisinage immédiat, on s'était féroce ment battu de 10 heures du matin, à 6 heures du soir, qu'on avait entendu le crépitement des mitrailleuses, le fracas des grenades, le sifflement des balles. Il est impossible que personne n'ait décrit un peu plus longuement la bataille et qu'aucun des fonctionnaires conduisant l'enquête n'ait pensé à interroger les témoins sur des circonstances qui jouaient pourtant un rôle essentiel et décisif dans l'affaire. L'absence de témoignages à ce sujet, montre suffisamment dans quel esprit les enquêtes et les procès étaient conduits et prouve, en tout cas, le caractère tendancieux du livre.

Le texte même du livre est beaucoup plus éloquent sur ce point que les dépositions des témoins. Page 23, l'auteur de "Greuelthaten" parle longuement de la façon dont les Polonais déposaient exprès des armes et des munitions dans les maisons allemandes ; de la façon dont certains individus mêlés à la foule tiraient, après quoi on accusait les Allemands d'avoir tiré ; de la manière, enfin, dont on accusait les Allemands d'avoir tiré, alors même que personne n'avait tiré un seul coup de feu. Il est clair que l'auteur du livre tient à écarter d'avance les accusations que l'on pourrait porter contre les diversants et les habitants allemands de Bydgoszcz qui attaquèrent les Polonais à coups de feu. Il veut avant tout, même au prix de déclarations fausses, rejeter la faute sur la Pologne.

Et une fois encore et malgré tout, la vérité éclate.

La vérité, c'est le soldat polonais attaqué par derrière, durant son sommeil, dans les cantonnements, trahi à chaque pas et à toutes les heures du jour et de la nuit. La vérité, c'est ce soldat qui est "tout à fait poli" suivant les paroles d'une des infirmières allemandes /page 35/ pendant la révision d'une garderie d'enfants, qu'on lui avait indiquée comme ayant abrité des diversants allemands armés ; c'est aussi le soldat qui, n'ayant trouvé ni armes ni munitions, malgré les assurances de témoins oculaires, au cours d'une visite domiciliaire, quitte la maison sans faire de mal à personne /page 36/ et qui, ailleurs, en dépit de signes visibles de tra-

hison, emmène l'inculpé en la protégeant contre la foule. Et n'est elle pas admirable l'honnêteté de ce fantassin polonais qui assiste à la découverte d'une grenade dans l'appartement d'un Allemand et n'hésite pas à dire la vérité, c'est à dire que cette grenade a été oubliée là par un autre soldat, **sauvant ainsi**, la vie de l'Allemand /page 23/. Où voit-on la cruauté des Polonais, leur haine aveugle, l'assassinat en masse des Allemands ? Nous trouvons au contraire, des soldats qui savent se dominer, qui même pendant qu'on se bat, peuvent se montrer polis, qui ont le sentiment de la justice et ont confiance dans la parole de leurs camarades.

On jugerait mal les dépositions citées dans "Greuel-taten" , si on ne remarquait pas certains détails très caractéristiques qui en ressortent. Prenons par exemple, page 30, la déposition du pasteur Bickerich qui affirme que les Allemands envoyés dans les camps de concentration étaient condamnés à dormir à la belle étoile, m ê m e l e s n u i t s o ù i l p l e u v a i t. On serait curieux de savoir où le pasteur Bickerich a vu la pluie, étant donné qu'il n'en est pas tombé une **seule** goutte dans toute la Pologne, du 1 au 19 septembre. Les Allemands se vantaient même d'avoir trouvé un "Hitlerwetter" /temps d'Hitler/.

Pour accuser les Polonais de tous les crimes possibles, l'auteur leur reproche aussi d'avoir commis des v i o l s et affirme, on ne sait sur quelle preuve, qu'un grand nombre des femmes qui furent violées, eurent la pudeur de taire leur malheur et que certaines d'entre elles se seraient même pendues à la suite des attentats dont elles auraient été victimes. L'auteur manque, cette fois encore, de précision, étant donné que dans les notes correspondant à ce passage /page 29/, il cite, sans qu'on sache sur quoi il se base, un seul et unique cas /celui de la veuve d'un forgeron, âgée de 40 ans/, alors qu'il affirme que plusieurs femmes se sont suicidées. D'ailleurs, l'auteur ajoute, dans un accès de bonne foi tout à fait inattendu, qu'il n'est pas exactement renseigné sur cette question. Mais il a préféré donner, ne fut-ce que ce tableau inexact de la situation, plutôt que de ne pas accuser les Polonais d'un crime de plus.

Les "extraits de dossiers" publiés par le livre allemand, ne sont en réalité que des déclarations soigneusement préparées et présentées de façon à appuyer la thèse de l'Allemagne /voir cas 37 et 39, page 75 et 79 ; cas 42, 49, 50, 51, 69, page 114 ; cas 71, page 117/. Il est d'ailleurs difficile d'ajouter foi à des dépositions non vérifiées et qui ne sont pas des dépositions dans le sens exact du mot. En effet, les tribunaux spéciaux allemands, condamnaient les inculpés à mort, sur les dépositions appelées dans le jargon judiciaire allemand "vom Hörensagen" /par oui-dire"/, c'est-à-dire que les témoins ne déposent pas ce qu'ils ont vu, mais se bornent à déclarer ce qu'ils pensent de tel ou tel incident / voir les cas 10, 11 et 28/. Il suffisait même parfois que le témoin déposât devant le tribunal qu'il avait entendu dire, telle ou telle chose par de tierces personnes /cas 14, 45 et 51/.

Ces tribunaux spéciaux admettaient qu'on put se baser sur des déclarations de ce genre : "comme je l'ai entendu dire, les coupables étaient des soldats polonais" /cas 53/. Les déclarations sur le jeune homme porté au bout d'une baïonnette, sur l'institutrice décapitée et violée etc., sont toutes pour origine, les bruits qui circulaient dans le village /cas 66, page 112/.

Le livre allemand contient aussi un bon nombre de dépositions mensongères et fabriquées de toutes pièces, comme celle du témoin qui prétend avoir vu dans la foule, et reconnu 17 jours plus tard, en les nommant par leurs noms, 8 personnes :

"Je me souviens d'avoir très bien vu et entendu ces personnes qui criaient avec la foule que nous étions des Allemands et qu'il fallait nous fusiller".

On trouve des témoins /cas 43/ qui affirment sans preuves et tout d'une haleine que les victimes avaient les jambes cassées, les langues coupées ainsi que les nez et les oreilles. Ailleurs, /cas 47/, une certaine Ida Albertini dépose qu'une des victimes avait la moitié de la figure enlevée : "... par un coup de sabre, évidemment".

Nous ne relèverons même pas le cas de ce témoin, déposant dans un procès terminé par un verdict de mort /cas 3, page 37/ et qui ne fut pas interrogé par le tribunal mais dont la déclaration faite par écrit fut confirmée, ce qui parut suffisant aux juges, par son fils âgé de 13 ans !

Mais nous attirons l'attention du lecteur sur la déposition d'un inculpé, rédigée en son nom par la police. Ce Władysław Dejewski, fut fusillé ensuite /cas 23/. Il est évident qu'il avoua ce que ses bourreaux lui extorquèrent par la torture, ou qu'il signa, pour les mêmes raisons, ce qu'ils avaient écrit. Dejewski boulanger et pâtissier à Bydgoszcz, âgé de 50 ans et père de 5 enfants, aurait reconnu, suivant ce document, que "contrairement à ce que lui dictait sa raison, il avait livré des Allemands à l'armée polonaise en déclarant qu'ils avaient tiré sur la troupe". Il ajoute, toujours suivant cette déposition, qu'il avait été entraîné à le faire par deux ouvriers polonais dont l'un était âgé de 20 ans". On lui fit également dire, pour avoir des preuves contre le clergé polonais, que jamais, lui, Dejewski, "n'aurait accusé les Allemands de tirer sur les Polonais si la classe intellectuelle et le clergé ne lui avait représenté les Allemands comme les pires ennemis de la Pologne et que l'abbé Schultz, chanoine de Bydgoszcz, avait été le principal instigateur de ce mouvement antiallemand. Il l'avait rencontré ce matin parmi les détenus de la prison. Il n'avait pas entendu ses sermons, mais il savait, par d'autres, qu'il excitait ses auditeurs à détruire tout ce qui était allemand. Durant un service, Schultz aurait engagé les fidèles à s'élever contre l'occupation de Gdańsk par les Allemands. Je ne puis répéter en détail tout ce qu'il a dit à cette occasion, mais je sais que tout cela se rapportait à Gdańsk".

Voici encore un exemple de ce genre de dépositions. Henri Pawłowski /cas 50, page 95/ condamné à être passé par les armes, fut interrogé par le tribunal spécial /Sonderkommission/, à Poznań. A la question très caractéristique : "Quels étaient les sujets des sermons des prêtres catholiques durant les dernières semaines ?", le condamné aurait répondu textuellement : "Ils fomentaient des troubles".

D'après l'auteur de "Greuelthaten", les soldats polonais, trahis continuellement par les Allemands, citoyens polonais, qui les provoquaient sans cesse, criant "Heil Hitler" et quittaient les convois militaires /cas 3, page 38/, qui portaient des insignes hitlériens, /cas 19/ ces soldats auraient dû appliquer strictement les règlements des cours martiales ; l'auteur oublie que, tout en se débattant d'une part contre la population minoritaire notoirement déloyale, ils étaient aussi

obligés d'autre part, de faire face aux troupes allemandes qui les attaquaient /cas 56, page 105/. Pendant ce temps, les Allemands, citoyens polonais, mettaient le feu à leurs propres fermes en guise de signaux /page 104/ et la nuit, après le passage de troupes polonaises, ils lançaient des fusées de couleur. Où est l'esprit de justice des Allemands ? Où est leur soumission aux formes légales ? Qu'on en juge par les exemples que nous trouvons encore dans "Greuelstatten".

Les Allemands condamnent à mort et exécutent un homme dont le crime consistait à avoir donné un coup de pied dans la figure d'un Allemand, tombé d'une charrette /cas 48/. Le condamné se serait vanté de cela à un témoin. L'exécution eut lieu après un procès en règle. c'est à dire plusieurs semaines après l'incident, ce qui a permis aux juges de prendre cette décision de sang froid.

Les Allemands ont exécutés 3 Polonais, Casimir Dybowski, Paul Kinczewski et Pierre Pijarowski pour avoir recherché un Allemand, accusé d'avoir tiré contre les troupes polonaise. L'ayant trouvé, ils ne lui firent aucun mal /page 39 - 40/.

Les Allemands arrêtent et exécutent un garçon de 17 ans, sous l'inculpation d'avoir commandé un détachement de postiers en uniforme, qui avait arrêté des Allemands /"unter Abführung des siebzehnjährigen inzwischen standgerichtlich zum Tode verurteilten Jan Gaca" /page 48/.

P s z c z y n a / e n a l l e m a n d P l e s s /
Les événements de Pszczyna décrits dans le livre allemand /cas 74 74a, 75, page 121 - 125/ nous montrent les écoliers polonais luttant contre l'ennemi. Les "Greuelstatten" leur ont décerné une note si élogieuse que sans doute, aucun écolier au monde, n'en recevra jamais de plus belle.

Le 2 septembre, vers midi, lisons-nous page 124 et 125, 300 tanks allemands et de l'infanterie motorisée, passent par Pszczyna. Les Allemands de Pszczyna sont fous de joie, ils pleurent et rient tour à tour. On serre la main des soldats, on leur jette des fleurs, les femmes les embrassent. Brusquement, une violente fusillade éclate, venant de la gare, des bâtiments de la S-té du Gaz, et de divers autres points de la ville. Ce sont les collégiens polonais qui se battent contre toute la puissance allemande. La lutte dure un certain temps et se termine par le recul des troupes allemandes qui évacuent la ville. Hélas le succès n'est que momentané. Les témoins, cités par l'auteur de "Greuelstatten" affirment unanimement que les combattants étaient presque tous des élèves des lycées de la ville, dont certains n'avaient pas 16 ans.

Les témoins les traitent de bandits parce qu'"...ils voulaient assassiner tous les Allemands de Pszczyna, mais ils avaient commencé à tirer trop tôt, alors que les troupes allemandes se trouvaient encore dans la ville et c'est elles surtout qu'ils eurent à combattre".

On pourrait difficilement leur décerner une meilleure attestation et on ne voit pas dans leur attitude la moindre cruauté.

Comme on voit, ces dépositions, qui veulent être des documents témoignant du crime commis par la Pologne, démontrent

donc souvent le contraire de ce qu'en attend l'auteur du livre. En tout cas elles n'apportent aucune preuve à l'appui de la thèse allemande.

Photographies

B.D.I.C

D'après les intentions de l'auteur, ou des inspirateurs de son livre, et suivant les intentions des personnes qui devaient recueillir les matériaux, les photographies surtout devaient être la preuve la plus convaincante des crimes polonais; **elles devaient** agir le plus fortement sur les lecteurs, les remplir d'effroi et de dégoût pour les Polonais, auteurs de ces meurtres et les disposer à pardonner, peut-être même à approuver, les crimes commis actuellement par les Allemands en Pologne.

Ces documents photographiques sont effectivement horribles à voir mais ne sont pas une charge contre les Polonais. Pas une seule des photographies reproduites dans ce livre ne constitue une preuve sérieuse. Rien ne prouve que les cadavres photographiés plusieurs fois et dans différentes poses, sont des cadavres d'Allemands et non de Polonais. Rien ne prouve que les malheureux qu'elles représentent ne sont pas des victimes des fusillades, des bombes et des baïonnettes allemandes. Nous n'avons aucune certitude non plus que les défunts ont été tués délibérément et que ce ne sont pas là les victimes des opérations militaires, tués accidentellement.

Nous nous référons à ce sujet au livre d'un Allemand, le professeur Tillmann de l'Université de Bonn, consacré à l'étude des blessures du crâne causées en temps de guerre par les coups de feu. Ce livre démontre clairement que les blessures attribuées par l'auteur de "Greuelthaten" à des coups de fusil et même à des coups de pistolets d'ordonnance, n'ont pu être faites par ces armes. L'exemple page 283 et l'explication qui accompagne cette photographie, sont frappants à ce point de vue. La blessure irrégulière, défonçant l'arrière de la tête, passe pour avoir été causée par une balle de fusil, entrée par l'oeil.

Un examen attentif de ces photographies inspire les plus grands doutes quant à leur authenticité et fournit plus d'une raisons de supposer que les blessures en question, ont été spécialement préparées. En effet, à part la photographie citée plus haut, on s'aperçoit facilement que le trou dans l'oeil gauche du cadavre page 282 a été certainement fait artificiellement longtemps après la mort de la victime. Le cadavre a été photographié dans un état de décomposition déjà fort avancé comme le prouvent les nombreuses taches visibles sur toute la figure. Il est tout à fait hors de doute, que dans cet état, la marque laissée par la balle d'une arme à feu puisse être aussi visible. Il est reconnu que toute blessure profonde de l'oeil se bouche d'elle-même, les bords de la blessure ayant tendance à se reformer. Tout indique que la photographie de la page 282 ne nous montre pas un cadavre tel qu'il était au moment du décès, mais que la blessure de l'oeil a été artificiellement obtenue.

Page 303, la photographie nous montre le cadavre d'un enfant en état de décomposition si avancé, qu'il était difficile d'affirmer le caractère de la blessure que la victime porte au crâne. L'auteur n'hésite pas à dire néanmoins qu'"un coup de pistolet n'est pas exclu". Le but poursuivi est d'inculquer

à toute force l'idée au lecteur, que les Polonais se servant de revolvers pour tirer sur les bébés et les petits enfants, les tuaient sciemment et délibérément.

La photographie de la page 301, nous fournit encore une preuve de la façon indigne dont la propagande allemande se sert des dépouilles humaines. Elle représente un bras d'homme, littéralement déchiqueté. Evidemment, il s'agissait de créer une impression d'horreur à l'idée de la cruauté de l'agresseur et de la douleur éprouvée par la victime. En réalité, la blessure de l'avant-bras a été faite longtemps après la mort de la victime ainsi qu'on peut s'en rendre compte en examinant ce document. L'enflure de la main et des doigts le démontre suffisamment. Il est tout é fait exclu qu'à la suite de ce genre de blessure, la main étant presque sectionnée, et vu la perte de sang qui a dû en résulter immédiatement, la main ait pu enfler. Il est évident que cette blessure a été faite après la mort de la victime.

Attestations médicales

Dans la plupart des cas, les attestations médicales reconnaissent qu'il est impossible de se baser sur les données d'une autopsie médico-légale régulière, et qu'on est obligé de s'en rapporter aux déclarations de personnes incompétentes, faisant partie, le plus souvent, de la famille du défunt.

"On ne saurait donc s'étonner, dit l'attestation médicale, que sous ce rapport, l'opinion des experts, ait dû céder le pas aux dépositions des témoins".

Il est évident que les médecins ont voulu, malgré tout, se décharger d'une part de responsabilité.

L'auteur accuse à plusieurs reprises les Polonais d'avoir assassiné des enfants, en se servant de pistolets d'ordonnance, c'est à dire en tirant de très près. De nombreux passages du livre prouvent clairement que les Allemands tiennent à charger les Polonais de ce genre de méfaits qui à leurs yeux doit jouer un rôle primordial en propagande. Mais, sur ce point les déclarations des médecins ne leur ont été d'aucun secours. D'après l'attestation médico-légale, en effet, il est impossible d'établir **sur des cadavres d'enfants, une différence** entre un coup de pistolet et un coup de fusil, vu le manque d'expérience qu'on avait en cette matière, jusqu'à présent.

Ces mêmes experts ont été beaucoup moins **circonspects** dans les questions qui ne sont pas, en réalité, de leur ressort. Il s'agissait de prouver, conformément à la thèse que s'**efforçaient** d'établir les autorités allemandes, que les pogroms allemands étaient organisés par les autorités polonaises. Ces médecins experts affirment que, dans les cas où il y a lieu de croire qu'on a à faire à un coup de pistolet, on n'a pas trouvé de balle de plomb et qu'on s'était apparemment servi dans ce cas, de pistolets militaires de construction récente, car pour les revolvers anciens à barillet, on ne se sert que de balles de plomb. Les experts ont, ce faisant, fait preuve d'une ignorance absolue en matière d'armes, car:

1/ on se sert toujours de balles blindées pour les revolvers à barillet, semblables à celles des pistolets automatiques.

2/ les fabriques d'armes font aujourd'hui des revolvers à barillet perfectionnés qui sont souvent beaucoup plus recherchés que les pistolets automatiques.

Mais le couronnement de l'oeuvre est, à n'en pas douter, ce passage du rapport des experts :

"Nous sommes donc obligés de constater que les armes employées étaient de construction tout à fait moderne et très puissantes et qu'elles se trouvaient en usage dans un pays qui, sur d'autres questions, connaît à peine les inventions modernes, le plus souvent, de nom seulement. Ce résultat de l'expertise médico-légale, peut servir à juger les questions d'organisation" / des pogroms/.

Les rapports de médecins-experts qui contiennent de semblables assertions et par là témoignent de partialité et d'incompétence, perdent toute valeur.

Documents

Les documents, dans le sens précis du mot, cités dans "Greuelthaten" et qui ont la prétention de prouver les crimes polonais, n'ont pas plus de valeur. Ils se composent de reproductions photographiques de certains journaux, entre autres des pages entières et des coupures du Posener Tageblatt, des coupures et des annonces du Ostdeutscher Beobachter et de la Deutsche Rundschau ainsi que de reproductions photographiques d'actes officiels polonais et allemands. Ces fac-similés ne sont en réalité que des faire-part de décès, publiés entre le début de la guerre et la fin de novembre 1939, concernant la mort de 611 personnes et des annonces concernant, pour le même laps de temps, la disparition de 62 personnes. En les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'ils contiennent des passages qui non seulement, ne supportent pas la thèse allemande mais la contredisent complètement. Par exemple :

1/ Page 252, on trouve un faire-part du pasteur Weyer, citant le nom de 79 paroissiens "appelés sous les drapeaux par les autorités polonaises, ou arrêtés" mais qui suivant le pasteur, ont tous été victimes des atrocités polonaises, du 9 au 10 septembre, entre Sochaczew et Varsovie. On ne sait sur quoi se base le pasteur Weyer pour affirmer que les Polonais assassinaient leurs propres soldats. Il est certain, en tout cas, que le pasteur avait des doutes sur la mort de ses paroissiens, puisqu'il ne fait suivre des mots : "mis à mort", que le nom d'Arthur Kelm, sur 79 personnes. Les noms de Robert Druze et d'Erich Schultz sont suivis du mot : "fusillés", le reste ne porte que la mention "disparu".

2/ Nous lisons page 251, dans un article de la Posener Tageblatt qu'environ 100 Allemands, emmenés de Sroda et des environs, tombèrent aux mains des soldats polonais qui étaient dissimulés dans des tranchées et qui tuèrent tout le convoi à la mitrailleuse et enterrèrent les cadavres dans les champs. Après la retraite des troupes polonaises, la population exhuma les victimes et les enterra dans le cimetière local. L'article en question reproche aux personnes qui se chargèrent de l'exhumation de s'être servi de fourches et de

B.D.I.C

crochets de fer ; il est pourtant fort compréhensible que vu la chaleur on n'ait pas procédé à cette opération à la main. Il est non moins évident que vu le procédé les cadavres arrivés à ce point de putréfaction aient facilement pu être endommagés, sans que ces détériorations soient imputables aux prétendues atrocités polonaises, ainsi que les autorités allemandes voudraient le faire croire.

3/ Ce même article souligne qu'à part 30 victimes, on ne put identifier aucune des victimes et cela parce que les 70 autres cadavres étaient vêtus "des mêmes chemises bleues et des mêmes pantalons". On peut en conclure que les 70 inconnus, dépourvus de toutes pièces d'identité, vêtus tous de la même manière étaient des diversants envoyés du Reich, qui entraînaient quelques représentants de la population masculine locale. Les fautes part reproduits page 252, permettent également de supposer qu'il s'agit de diversants allemands. Dix Allemands, à la fleur de l'âge, tombèrent le 5 septembre, à la lisière du bois de Szczepanów ; ils "moururent tous comme il sied à de véritables Allemands, pleins de foi en leur Führer et en la plus grande Allemagne".

La photographie des documents polonais qui devaient accuser la Pologne, n'appuient pas non plus la thèse de l'auteur car ils témoignent tous en faveur de la Pologne et contre les Allemands. L'auteur ne les publie, sans doute, que parce qu'il trouve nécessaire de citer à l'appui de semblables atrocités, ne fut-ce que quelques pièces officielles, où le lecteur, ignorant le polonais croira trouver les ordres les plus cruels. Voici les pièces en question :

1/ La page 211, ne présente que des fac-similés d'ordres dits de "translocation", prouvant que ces ordres ont été : a/ publiés conformément à une loi depuis longtemps en vigueur ; b/ que ces ordres ont été donnés par les autorités civiles compétentes, c'est-à-dire par la starostie de Poznań ; c/ qu'ils n'ont été publiés que le 1 septembre 1939 ; d/ que cet ordre n'est en aucun cas un ordre d'internement mais un ordre de changement de domicile dans les 12 heures et pour une durée de 30 jours.

2/ Page 212, nous trouvons un "ordre d'internement" publié aussi le 1 septembre 1939 et qui ne diffère du premier qu'en ce qu'il ordonne le transport obligatoire et immédiat de l'interné à l'endroit indiqué, tandis que les personnes visées par l'ordre de translocation jouissaient du privilège et du droit de se transporter sans escorte à l'endroit prévu.

3/ Page 212 on trouve un "ordre d'arrêter et de soumettre à une visite domiciliaire", daté du même jour, qui prouve seulement que les autorités polonaises tenaient, malgré la déclaration de guerre, à conserver vis à vis des Allemands, une attitude strictement légale.

4/ La page 213 reproduit le document suivant : "Hofman Eugène, domicilié sur place, a été remis en liberté aujourd'hui, sur l'ordre du maire de la ville de Bydgoszcz, le 4.IX.39./cachet/ : "Prison préventive, No du Journal 4.9.39". Deux signatures illisibles.

Ce document ainsi que les pièces de la police allemande, reproduites également sur cette page, prouvent seulement qu'un certain nombre d'Allemands furent remis en liberté le 4 septembre sur l'ordre du maire de la ville de Bydgoszcz et

qu'Eugène Hofman était vivant à ce jour. La publication de ce genre de documents, comme preuve de la mise à mort de nationaux allemands, est par conséquent le plus effronté des mensonges.

B.D.I.C.

5/Page 266, on voit la reproduction d'une affiche annonçant l'exécution d'un ~~condamné~~, à Poznań, le 28 septembre 1939. Il est difficile de comprendre pourquoi les Allemands ont publié ce document. La lecture de cette pièce prouve en effet et avant tout que : le maire du village polonais de Kokoszki, du district de Gniezno, c'est à dire de la province la plus ancienne de la Pologne, citoyen polonais, du nom de Jan **Głuchowski, a été condamné par les Allemands le 27 septembre 1939 pour crime de haute trahison.** A noter que Głuchowski s'appelle Jan et non pas Johan ce qui indique qu'il était certainement Polonais. On a peine à comprendre comment ce Głuchowski a pu se rendre coupable de haute trahison, vu qu'au 27 septembre, aucun décret n'avait encore rattaché le village Kokoszki au Reich.

6/Page 214, voici ce qu'écrit le commissaire de la police criminelle, le dr. Weher:

"Les soldats polonais, après avoir effectué d'inutiles visites domiciliaires dans l'espoir de trouver des armes, notaient dans les livrets militaires des habitants de ces maisons, des remarques qui faisaient passer ceux-ci pour suspects. Sur d'autres feuilles de ce carnet, ils écrivaient que les propriétaires de ces livrets devraient être fusillés".

Le plus curieux est que les feuilles, portant la remarque sur la nécessité de fusiller le propriétaire du livret, ne sont pas reproduites.

L'auteur se borne à reproduire deux feuilles avec la mention en polonais : suspect, mais celles-ci ne proviennent pas d'un livret militaire polonais. Elles ont été arrachées à un livret allemand. Une de ces feuilles ne porte aucun texte imprimé ; l'autre, porte imprimées en caractères gothiques et en langue allemande, les rubriques suivantes : "Kommandobehörde, welche Zusätze einträgt, datum. Zustände /Uebungen und".

Les Polonais auraient -ils vraiment eu tort de considérer comme suspects des gens porteurs de livrets allemands, astreints au service militaire en Allemagne et se trouvant, le quatrième jour de la guerre, en plein pays polonais ?

Ne sommes nous pas plutôt, en présence d'un faux complet, les Allemands ayant eux-mêmes inscrit le mot en polonais /"suspect"/ dans un livret militaire allemand qu'ils avaient sous la main ?

Ce document étant le seul dont l'authenticité puisse être vérifiée /ce qui n'est pas le cas des photographies représentant des cadavres etc./ il montre sous son véritable jour la valeur de cette documentation qui n'est qu'un amas de faux, forgés de toutes pièces.

Allemands tués par les troupes allemandes

B.D.I.C

Il nous reste encore à démontrer l'inexactitude du reproche fait aux Polonais par l'auteur de "Greuelstaten" en ce qui concerne les mauvais traitements qu'on aurait infligés **aux Allemands et les meurtres** dont ils auraient été victimes, durant l'évacuation de la population. Les marches qu'on leur faisait accomplir à cette occasion n'auraient pas été en proportion avec les forces des détenus; on n'aurait tenu aucun compte de leur âge, de la chaleur, de leur état de santé. Ces accusations constituent un chapitre spécial et comprennent 67 pages, à partir de la page 127. Elles se résument à ceci : les Allemands, évacués, arrêtés ou internés, étaient transférés sous escorte de la police et de soldats, le plus souvent à pied, fort rarement en auto, en charrettes ou en chemin de fer ; ils auraient été, en route, mal nourris et traités avec brutalité.

Suivant les récits reproduits dans "Greuelstaten" les témoins se seraient trouvés, au cours du voyage, sous les bombes de l'aviation allemande, sous le feu de l'artillerie lourde allemande ; leurs convoyeurs les faisaient alors se coucher dans les fossés le long des routes. Les témoins rapportent aussi qu'on leur avait fait traverser des villes à demi détruites par les bombes et les obus, allemands, comme Włocławek, par exemple ; que les Allemands internés et arrêtés, prenaient la fuite par milliers et que leurs gardiens ne se servaient de leurs armes que lorsqu'ils étaient attaqués /page 131/.

Il est indiscutablement vrai que ces Allemands ont dû faire ces voyages dans des conditions très pénibles, vu la chaleur, les bombardements, l'énerverment de la population locale **et le leur propre**, mais il ne faut pas oublier que toute la population de la Pologne, surtout les réfugiés, voyagèrent à cette même époque dans des conditions identiques qui, non seulement, leur causèrent de graves incommodités mais, dans de nombreux cas, leur coûtèrent même la vie. Il est également certain que les auteurs responsables de toutes ces souffrances sont les Allemands, qui n'épargnaient ni les trains, ni les routes, ni les abris, encore que volant en rase-mottes ; ils savaient fort bien qu'ils bombardaient des convois civils, composés surtout de femmes et d'enfants. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les convoyeurs aient fait presser le pas aux détenus, pour quitter au plus vite la zone des opérations militaires. Il est naturel, aussi, que les détenus n'aient pas été très bien nourris durant ces trajets, étant donné que les avions ennemis avaient, dès les premiers jours de la guerre, détruit tous les moyens de communication et de transport.

On ne peut demeurer insensible à la vue des souffrances de gens que leur âge et leur état de santé préparaient mal à subir de semblables épreuves, mais nous ne saurions oublier qu'à ce moment là, des milliers et des milliers de Polonais périssaient de la façon la plus cruelle, familles d'officiers et de soldats, de fonctionnaires, mitraillés sur les routes et les voies ferrées; que toute la population pacifique de la Pologne était victime des bombes et de l'artillerie allemandes,

partout, jusque dans leurs maisons, ses ateliers, ses champs, et même dans les hôpitaux qui furent, comme on sait, un des buts préférés de l'aviation ennemie.



Camps de concentration

Le camp d'internement de Bereza Kartuzka est appelé, page 187, de "Greuelthaten", un enfer. Ce camp n'avait pas une bonne réputation en Pologne et la très grande majorité de la population s'élevait contre son existence. Mais on ne peut manquer d'être surpris quand des reproches de ce genre sont formulés par les Allemands ! N'avaient-ils pas, longtemps avant la création du camp de Bereza, installé des camps de concentration à Dachau, en Bavière, à Sachsenhausen - Oranienburg et à Buchwald près de Berlin, à Wöllersdorf près de Vienne ? En comparaison de ces camps allemands, le camp de Bereza était une maison de repos.

Qui donc critique Bereza ? Les Hitlériens ? Qu'ils interrogent- donc leurs camarades de parti et s'informent de la façon dont on transportaient les Polonais dans ces camps allemands. Le plus tranquille des citoyens, de nationalité polonaise, pouvait recevoir un beau jour une lettre l'informant qu'il devait se trouver chez lui à un jour et une heure donnés. Au jour indiqué, le malheureux recevait la visite de deux S.S. qui l'invitaient poliment à les suivre, assurant la famille qu'il ne s'agissait que d'un petit éclaircissement, et qu'il serait certainement de retour dans une demi-heure. Après quoi, on emmenait l'homme à Berlin et on l'enfermait dans la prison de la Gestapo, Prinz Albrecht Strasse. De là, on l'expédiait, après avoir noté son nom et différentes données personnelles sur une longue étiquette portant aussi des chiffres mystérieux, à l'une des prisons de la Gestapo. Il y en a un grand nombre, disséminées dans toute la ville et qui sont généralement d'anciens magasins, transformés en prisons. On faisait entrer le prisonnier dans une pièce où se trouvait un banc muni de courroies et où l'attendaient deux sbires, presque toujours des montagnards de Bavière, à demi sauvages, armés de nerfs de boeuf. Le fonctionnaire qui l'accompagnait, encourageait le détenu à avouer les crimes dont il s'était rendu coupable envers le Führer, le gouvernement et le peuple allemand. S'il avouait la moindre des choses, on l'envoyait immédiatement au lieu d'exécution et il était mis à mort quelques heures plus tard. S'il n'avouait rien, il était jeté sur le banc et battu jusqu'à ce qu'il perdît connaissance et que la peau de son corps fut en lambeaux. Puis on lui versait de force de l'huile de ricin dans la gorge, pour raviver ses douleurs sous l'action du médicament. Ce n'est qu'au bout de trois heures de tortures qu'on envoyait la victime dans un camp de concentration, à Buchenwald, par exemple. Là, le supplice recommençait de plus belle. Les détenus étaient avant tout soumis à l'effroyable discipline prussienne, accompagnée de coups de pied dans le ventre et dans le dos sur les blessures mal guéries, d'interminables exercices de gymnastique, etc.. La moindre réaction, la moindre contraction de la figure, était punies. Le détenu était enfermé dans la "chambre de punition" où on le battait, lui brisait les membres, allant même jusqu'à casser les bras et les jambes des malheureux, plusieurs fois, au même endroit. Il n'y avait naturellement pas de secours médical et les fractions se réduisaient comme elles pouvaient, d'elles-mêmes.

Des cours quotidiens d'idéologie hitlérienne accompagnaient ces supplices. On se doute de l'état dans lequel les détenus quittaient ces prisons, quand il leur arrivait d'en sortir vivants. Nous pouvons citer l'exemple d'un socialiste polonais qui, lorsqu'il y entra, était jeune, fort, courageux. Lorsqu'on le remit en liberté, il était à demi fou et il craignait tellement d'être pris pour un ennemi du régime, qu'il n'osait plus parler à haute voix ni aborder d'autres sujets que les thèmes hitlériens. Il lui suffisait d'apercevoir un gamin de douze ans à moins de cent mètres, pour lever ses deux bras étrangement tordus par une suite de fractures, en criant "Heil Hitler".

Cela se passait en temps de paix, au moment de la soi-disant détente polono-allemande, à la suite de la signature du pacte de non-agression en 1934.

Conclusion

Dans la première édition de "Greuelstaten", l'auteur accuse les Polonais d'avoir assassiné 5.437 Allemands ; dans la seconde édition, le chiffre des victimes s'élève à 58.000 et, suivant le bulletin officiel allemand, daté de Berlin le 6.II.1940, page 3, il ne serait que de 13.000, dont 400 femmes. Il est clair qu'aucun de ces chiffres, même le plus bas, ne correspond au nombre réel des tués, non par les Polonais, d'ailleurs, mais victimes de la guerre. Il est plus que certain qu'il y a eu des victimes parmi la population minoritaire. Mais que sont ces pertes en comparaison de celles qui ont été infligées auparavant à la population minoritaire polonaise en Allemagne et à celle que l'on continue à infliger à la population polonaise aujourd'hui ?

Du reste, il ne s'agit pas d'établir des comparaisons ou des rapprochements. En effet, les Allemands en Pologne, citoyens de l'Etat polonais, se comportaient en traîtres, méthodiquement, avec une préparation minutieuse. Et c'est le gouvernement nazi qui les y encourageait et les y préparait systématiquement.

Ce ne sont pas des ouvrages comme "Greuelstaten", qui laveront le gouvernement allemand et la population minoritaire allemande en Pologne, de la honte que ces procédés font retomber sur eux pour toujours.

Docum. Contemp
4°P 3710
4°P 1226 Ré

REPUBLIQUE DE POLOGNE
=====



CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION

Paris, Mars 1940.

LES DERNIERES CALOMNIES DE LA PROPAGANDE ALLEMANDE

Sommaire

	<u>Page</u>
I. Buts et méthodes de la Wilhelmstrasse : Une nouvelle publication mensongère allemande... 1	1
II. Les Polonais, après avoir reconquis leur indépendance, ont-ils "expulsé de force" un million d'Allemands de Posnanie, de Poméranie et de Silésie ?	11
III. Les Polonais ont-ils exproprié illégalement les Allemands de leurs terres de Posnanie, de Poméranie et de Silésie ?	15
IV. Les Polonais ont-ils porté préjudice aux Allemands dans le domaine scolaire en Posnanie, en Poméranie et en Silésie ?	17

4°P 1226 Ré



BUTS ET METHODES DE LA WILHEMSTRASSE :

UNE NOUVELLE PUBLICATION MENSONGERE ALLEMANDE.

La presse française ("Le Temps" du 7 Mars, ainsi que d'autres journaux) a révélé le faux sans précédent, commis par la propagande allemande cherchant à noircir à tout prix la Pologne.

Le Ministère des Affaires étrangères du Reich a, comme on le sait, publié un livre de calomnies antipolonais, intitulé "Polnische Greuelthaten" ("Atrocités polonaises"). Il vient d'être traduit en français par les soins de la Wilhemstrasse : le titre de cette publication a été changé; sa page de garde est apocryphe, car la section parisienne de la Ligue des Droits de l'Homme y figure en tant que maison d'édition; enfin l'Imprimerie Gustave Flaubert qui aurait publié cet ouvrage n'est connue de personne.

Sur le livre en question figurent en tant qu'expéditeurs les noms de députés ou publicistes français; les timbres sont tantôt français, tantôt belges, estampillés de faux cachets et d'un autre cachet non moins faux portant l'inscription : "Contrôle des Informations".

Toute cette fourberie donne la mesure des calomnies contenues dans ce livre et permet d'apprécier à sa juste valeur la "véracité" des dépositions allemandes ainsi que l'authenticité des photographies macabres qui y sont publiées.

Avant de parler plus en détail de cette nouvelle publication allemande, il est utile de préciser certains faits politiques.

Aussi longtemps que Berlin, - jusqu'au printemps dernier - a nourri l'espoir de lier la politique du Gouvernement polonais à celle du Reich, il a chanté les louanges de la nation polonaise, vanté ses qualités morales et son travail créateur. Cependant, dès que la Pologne se fut nettement opposée à suivre la politique allemande d'hégémonie et eut conclu - complétant son alliance défensive avec la France - un accord analogue avec la Grande-Bretagne, le Reich entreprit, contre la nation polonaise, une campagne de violentes accusations suivie bientôt d'odieuses calomnies. Le Reich procédait ainsi pour "préparer" et ensuite "motiver" son agression armée contre la Pologne.

Les Allemands ont commencé, dès l'invasion de la Pologne, à appliquer des méthodes visant manifestement l'extermination de la nation polonaise et, en particulier, celle de ses classes intellectuelles et dirigeantes. C'est alors que les Allemands, pour dissimuler de tels procédés, intensifièrent leur propagande consistant à répandre sur la Pologne les plus iniques calomnies. A l'heure actuelle, cette propagande a atteint son apogée. L'Allemagne manifeste ainsi sa fureur de ce que les exécutions massives en Pologne, et aussi l'expulsion de centaines de milliers de Polonais de leurs provinces de tout temps polonaises ont provoqué une violente réaction dans les pays civilisés et une condamnation morale des plus sévère de la part du Vatican.



Le livre publié par le gouvernement du Reich et intitulé "Polnische Greuelthaten" - "Atrocités polonaises" - contient, dès sa première page, des attaques et des insultes. Leur but manifeste est de convaincre le lecteur de la "cruauté sanguinaire" des Polonais, tandis qu'il est avéré que le caractère polono-slave est plutôt trop doux. La meilleure preuve en est que le gouvernement polonais n'a même pas pleinement exploité le droit que lui reconnaissait le Traité de Versailles de liquider les biens des Allemands établis en Pologne par la Commission de Colonisation prussienne. Il est vrai que le livre précité, édité par les soins de la Wilhelmstrasse, fait non seulement des Polonais, mais également des Anglais "une nation de menteurs, d'opresseurs, de monstres et de meurtriers" (page 32.)

Ce livre se sert de différentes "dépositions" d'Allemands, ainsi que de photographies qui sont, les unes comme les autres, absolument incontrôlables, étant donné que le pays se trouve sous la férule allemande.

Les photographies, par exemple, peuvent tout aussi bien représenter les Polonais tués par les agents de la Gestapo ou par les traîtres aux ordres de Berlin, que les Allemands morts au cours des combats engagés avec les Polonais; les uns ou les autres, enfin, ont pu être massacrés par les bombes allemandes. L'ensemble de ces photographies fait penser à une mise en scène préméditée. N'oublions pas, en effet, qu'elles ont été prises quelques semaines après les combats alors que les cadavres étaient déjà en décomposition.

Il n'est pas difficile d'imaginer à quels procédés les Allemands ont dû recourir pour disposer "d'attestations" adéquates, faites devant les Tribunaux militaires spéciaux appelés



à fonctionner pour fournir une "documentation" nécessaire à la publication de ce livre calomniateur à l'égard de la Pologne.

Berlin s'illusionne s'il pense qu'il y a encore quelqu'un dans le monde pour croire à la véracité des allégations allemandes.

Il n'est pas superflu d'ajouter qu'il y a des contradictions dans ces "dépositions". C'est ainsi que quelques unes d'entre elles (pages 127, 135, etc.), ne concordent pas avec les descriptions données par ailleurs. Nous ne nous arrêterons pas aux citations polonaises falsifiées par les traducteurs allemands (page 62, etc.).

Il est un fait caractéristique : dans la première édition de ce livre, les Allemands évaluent à 5.437 le nombre de leurs "victimes". Cependant, étant donné que, jusqu'à présent, des dizaines de milliers de Polonais ont été exécutés et plus d'un million expulsés par eux - le monde entier en parle -, les Allemands se sont empressés d'"augmenter", dans une nouvelle édition, le nombre de leurs "victimes" de 5.437 à 58.000! Et voici que la T.S.F. allemande invente déjà le chiffre de 70.000.

Ces procédés nous rappellent étonnamment les méthodes allemandes employées par les Allemands en 1914, lorsqu'ils répandaient les fausses nouvelles au sujet de l'existence de centaines de francs tireurs belges.

Toutefois, les mensonges de naguère ne sont, il va sans dire, aucunement comparables à l'ampleur et au caractère odieux des calomnies forgées à présent par la propagande allemande et cherchant à couvrir d'opprobre la nation polonaise.



La vérité est tout autre : le 1^{er} Septembre dernier, les avions allemands bombardent les villes ouvertes polonaises, les aviateurs allemands mitraillent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense. D'autre part, les agents allemands, disséminés en Pologne, avaient entrepris sur une vaste échelle une action de sabotage, d'espionnage et d'actes de violence envers les autorités et la population polonaise, allant jusqu'à provoquer en quelques endroits, des révoltes ouvertes de la part des Allemands.

Les milieux compétents du Reich s'efforcent, à l'heure actuelle, de représenter la défense des autorités et de la population polonaise, luttant désespérément sur le sol de leur propre pays attaqué par un ennemi plusieurs fois supérieur en nombre, comme des actes de "violence" et de "cruauté".

C'est ainsi que le Ministère des Affaires étrangères allemand qualifie de "terreur" les verdicts prononcés par les tribunaux militaires polonais contre les espions, les saboteurs et autres traîtres allemands. Parmi eux figurent les agents, passés clandestinement du Reich à Bydgoszcz, lesquels, lors de l'évacuation de cette ville, tiraient sur la police et la population civile polonaise. Ce fait est consigné, par mégarde, à la page 46. Lorsque les détachements militaires polonais revinrent à Bydgoszcz, un certain nombre d'agents de la Gestapo et de traîtres allemands furent tués au cours des combats dans les rues. Or, ces derniers sont considérés maintenant par Berlin comme des "victimes" de la "cruauté" polonaise. Pour renforcer cette argumentation, Berlin décuple déjà leur nombre.

Cependant, la publication de la Wilhelmstrasse passe sous un silence complet - exception faite d'une seule phrase, déjà sus-mentionnée (page 46) - la diversion armée allemande à

Bydgoszcz qui donna lieu à des combats sanglants ayant occasionné des morts des deux côtés. (Voir annexe).

Le livre allemand reconnaît, plus loin, également par mégarde, que des Allemands habitant les provinces occidentales de la Pologne, prenaient parfois les troupes polonaises pour des troupes allemandes et les accueillait aux cris de "Heil Hitler !" (page 123). Par là même, ces Allemands manifestaient leurs sentiments hostiles à l'égard de l'Etat polonais, ce qui, inévitablement, devait provoquer la riposte des soldats polonais.

--ooOoo--

Toutes les calomnies, tous les mensonges allemands n'arriveront pas à dissimuler aux yeux du monde la vérité sur l'invasion barbare de la Pologne par l'Allemagne. A la suite de celle-ci, la moitié du pays fut jetée en pâture à la tyrannie rouge par les hypocrites de Berlin qui proclamaient naguère la lutte à outrance contre le communisme, tandis que l'autre moitié est livrée à l'extermination la plus barbare, inconnue jusqu'alors dans l'histoire du monde.

Les exécutions massives de patriotes, les clameurs des femmes et des enfants polonais, tués par les Allemands, une misère atroce à laquelle sont voués des centaines de milliers d'êtres humains, dépouillés de leurs biens d'abord, expulsés brutalement ensuite de leurs foyers séculaires, la lente agonie des professeurs de l'Université des Jagellons de Cracovie, une des plus anciennes Alma Mater d'Europe, déportés et torturés, le pillage et l'anéantissement du patrimoine culturel d'une grande et vieille nation - tous ces faits parlent haut et stigmatisent la cynique propagande de Berlin.

--ooOoo--

JOURNEES SANGLAN TES DE BYDGOSZCZ

Les incidents qui ont eu lieu à Bydgoszcz (Bromberg) et qui sont évoqués dans le livre allemand "Polnische Greuel-taten", se présentent, selon les témoins oculaires et impartiaux, de la façon suivante :

Les relations entre les Polonais et la minorité allemande, relativement forte dans cette ville - elle comptait 9% - étaient bonnes. Elles n'empirèrent que quinze jours avant la guerre à la suite des nouvelles suivant lesquelles en cas de conflit certains Allemands de Bydgoszcz se prépareraient à opérer une diversion. En effet, les Allemands se réunissaient entre eux de plus en plus souvent, tandis que leurs représentants faisaient des voyages fréquents, soit en Allemagne, soit à Dantzig.

Les soupçons et les craintes que nourrissaient les Polonais de Bydgoszcz à l'égard des Allemands habitant cette ville, se sont révélées justifiées dès les premiers jours de la guerre. Il est apparu que, même certaines familles allemandes - telles que les Neumann, les Haman, les Matz et les Pfefferkorn - qui avaient jusque là manifesté leur loyauté à l'égard de l'Etat Polonais, complotaient contre la Pologne. Il est non moins avéré que les agents hitlériens, envoyés du Reich en Pologne et descendus le plus souvent en parachutes, constituaient le gros de ces contingents d'espions.

La journée du 1er Septembre fut encore relativement calme. Ce jour-là, un seul raid allemand fut signalé au-dessus de l'aérodrome de Bydgoszcz. Néanmoins, la rumeur se propagea à travers toute la ville que les Allemands se préparaient à une attaque armée.

Le 2 Septembre, lors d'un raid exécuté par les Allemands entre 11 h. et midi, la gare de Bydgoszcz, ainsi qu'une partie de la caserne du 61^e Régiment furent détruits. Dans l'après-midi, le bruit avait couru que l'entrée des troupes ennemies était imminente. En effet, les Allemands de Bydgoszcz ne se montraient guère dans les rues. Dans l'après-midi arrivèrent, sous l'escorte de la police, les premiers convois d'Allemands qui s'étaient livrés à des actes de sabotage à la frontière. Dans la nuit du 2 au 3 Septembre, des Allemands communiquant avec l'ennemi au moyen de signaux lumineux, furent arrêtés par les Polonais.

Le 3 Septembre, entre 4 h. et 5 h. du matin, les premières détonations furent entendues à Bydgoszcz. Les Allemands



tiraient de leurs maisons sur les Polonais. Le commandement de la police d'Etat fut, dès le matin, avisé par des Polonais lui téléphonant de différents quartiers pour lui signaler les maisons d'où tiraient les agents allemands.

Un détachement polonais sous le commandement du Sous-Lieutenant.... entra à Bydgoszcz à 7 h. du matin. Il fut copieusement mitraillé tout le long de la rue de Dantzig; les agents allemands tiraient également sur la troupe des rues adjacentes.

La population polonaise se terrait dans les maisons. Le crépitement de la fusillade fut à ce point violent et inattendu, qu'il provoqua la panique dans la ville : les habitants de Bydgoszcz croyaient déjà que les troupes ennemies étaient dans leurs murs.

Les agents allemands, venus du Reich, s'employaient par tous les moyens à provoquer cette panique. Le matin, devant la Préfecture, un de ces agents portant l'uniforme de capitaine de l'armée polonaise et qui parcourait la rue en criant : "Voilà les Allemands !", fut tué. On trouva sur lui un brassard avec la croix gammée ainsi qu'un livret militaire indiquant que le mort avait le grade de lieutenant.

Les officiers polonais ainsi que les autorités de la ville mirent bientôt fin à la panique, tandis que les détachements militaires attaquaient les Allemands. Ceux-ci tiraient des fenêtres, du haut des toits ou bien par les soupiraux des caves.

Des mitrailleuses placées dans les tours de deux Eglises protestantes et d'une église catholique allemande, crépitaient.

Du côté de Bielawki, les Allemands tiraient sur les voitures militaires de l'intérieur d'une grande usine appartenant à des Allemands. Une bande d'agents allemands, cachés sur la rive gauche de la Brda, tiraient sur les Polonais qui se trouvaient de l'autre côté de la rivière.

Après quelques heures, les Polonais dominèrent la situation, mais la fusillade ne cessa que vers 18 heures.

Les victimes de ces combats furent relativement nombreuses de part et d'autre. Il en fut de même parmi les non combattants : on releva des femmes et des enfants blessés dans les rues et sur les places de la ville. Des balles de mitrailleuses, déformées après avoir frappé par ricochet les pavés et les murs des maisons, avaient occasionné de graves blessures et souvent la mort et cela tant parmi les Polonais que parmi les Allemands.

Après la lutte, les survivants Allemands, pris les armes à la main, furent déférés devant le Tribunal de guerre. Ceux qui n'avaient pas pris part aux combats, ne furent en rien molestés.



On évalue à quelques centaines le nombre d'Allemands tués à Bydgoszcz.

Le surlendemain, après l'entrée des troupes allemandes dans la ville, la Gestapo se livra à des exécutions massives des Polonais. Plus de six mille d'entre eux, dont la plupart étaient des personnalités de marque, furent fusillés à Bydgoszcz.

Les Allemands procédèrent de même dans d'autres villes et villages de la Posnanie, de la Poméranie et de la Silésie.

Les évènements relatés ci-dessus, se rapportant aux premiers jours de guerre à Bydgoszcz et dans ses environs, ont été confirmés par une Anglaise, Miss Baker-Beall. Elle résidait dans cette ville depuis quarante ans et ne put la quitter que le 15 février, grâce à l'intervention de l'Ambassadeur des Etats-Unis.

Son récit a paru dans le Times du 6 Mars 1940. Nous y lisons :

"Les Allemands de Bydgoszcz, écrit Miss Baker-Beall, s'étaient imaginé que les troupes allemandes, une fois la frontière franchie, pénétreraient le jour même dans la ville. Leur nombre avait déjà été singulièrement renforcé par des groupes armés infiltrés clandestinement en Pologne, quelques jours avant l'invasion allemande. Ces groupes provenaient, pour la plupart, de Dantzig; on comptait parmi eux de nombreux criminels. Dès le premier jour, les Allemands tirèrent de leurs maisons et plusieurs Polonais furent blessés ou tués. J'ai moi-même entendu, plus d'une fois, siffler des balles alors que j'étais dans la rue.

"Il n'y avait à ce moment, aucune troupe polonaise à Bydgoszcz. L'armée polonaise s'était, en effet, repliée sur la ligne Toruń-Poznań, laissant uniquement le long de la frontière une troupe de couverture avec de l'artillerie pour s'opposer à l'avance allemande. La retraite de cette troupe de couverture sur Bydgoszcz commença le dimanche 3 Septembre. Vers midi, le dernier détachement traversa la ville au galop. Les Allemands de Bydgoszcz, pensant alors que les troupes allemandes suivaient de très près ce détachement polonais, ouvrirent le feu sur lui. Il fut ainsi accueilli par une véritable salve tirée d'une maison située dans la rue principale et habitée par des Allemands. L'officier polonais commandant une des batteries s'arrêta et donna l'ordre de pointer une pièce sur la maison en question. Plusieurs obus furent tirés. La garde civile polonaise - la police ayant été mobilisée en grande partie - pénétra ensuite dans la maison et y fusilla immédiatement tous ceux qui avaient tiré.



"De pareils incidents se sont produits également dans d'autres quartiers de la ville. On trouva dans la Tour de l' Eglise des Jésuites, d'où ils avaient tiré sur les Polonais, un boucher allemand et sa femme encore en possession de fusils et de munitions. Il y eut, en tout, 200 Allemands qui furent trouvés les armes à la main et passés par les armes, mais il n'y eut point de meurtres commis sur les innocents. Ces derniers se sont produits plus tard, lorsque les Allemands furent entrés dans la ville.

"La fusillade continua les deux jours suivants. J'ai vu, moi-même, un membre de la D.C.A. polonais tué d'un coup de feu à la tête et une personne appartenant à la Croix-Rouge qui mourut par suite d'une blessure occasionnée par une grenade à main."

--ooOoo--

LES POLONAIS, APRES AVOIR RECONQUIS LEUR INDEPENDANCE
ONT-ILS "EXPULSE DE FORCE" UN MILLION D'ALLEMANDS DE
POSNANIE, DE POMERANIE ET DE SILESIE ?

Pour "motiver" la transplantation barbare de centaines de milliers de Polonais de Posnanie, de Poméranie, de **Silésie** et des autres territoires annexés par le Reich, la propagande allemande cherche à convaincre l'opinion mondiale que le gouvernement allemand avait, paraît-il, le "droit" d'agir ainsi. Il prétend notamment que les Polonais après avoir reconquis leur indépendance, auraient "expulsé de force", avec une "sauvagerie sanguinaire", un million d'innocents Allemands du pays "de tout temps allemand" - "urdeutsch". Ce territoire "essentiellement allemand" - prétend Berlin - était habité avant la Grande Guerre par des millions d'Allemands.

Or, le recensement officiel allemand de la population fait en 1910 en Posnanie, en Poméranie et en Silésie, sous une forte pression des autorités politiques allemandes, a démontré que sur les territoires qui, après la guerre de 1914-1918 firent retour à la Pologne, il ne se trouvait qu'un million quatre cent mille Allemands. Il faut également préciser que parmi ces derniers figuraient de très nombreux Allemands venus de l'étranger, de l'intérieur de l'Allemagne et établis sur les territoires polonais d'une façon artificielle par la Commission de Colonisation prussienne qui, à cet effet, dépensa des milliards de marks. D'autre part, certains Polonais appartenant surtout à des milieux ouvriers, bien que patriotes et élevant leurs enfants dans les mêmes sentiments, mais qui dépendaient matériellement des autorités



et des entreprises allemandes, avaient dû céder - lors du recensement de la population - à la pression politique exercée par les fonctionnaires préposés au recensement.

En dehors de ces Polonais, inscrits en tant qu'Allemands, mais qui, cela va de soi, ont déclaré leur véritable nationalité lors des recensements établis plus tard par les Polonais, le nombre des Polonais dans les territoires de Posnanie, de Poméranie et de Silésie, restitués en vertu du Traité de Versailles, à la Pologne, s'élevait à trois millions environ.

Toutes les allégations de la propagande allemande concernant la soi-disant "terreur sanglante", exercée par les Polonais et qui aurait fait "d'innombrables victimes", etc., sont entièrement contraires à la vérité. Et c'est pourquoi "aucun pays du monde ne s'inquiéta" des "victimes" allemandes, pour cette simple raison qu'il n'y en avait pas.

La vérité est la suivante : fonctionnaires, instituteurs, juges, employés des chemins de fer et des P.T.T., retraités militaires et civils, venus de l'intérieur de l'Allemagne, sans parler des corps d'armée, avaient quitté notre pays après le retour de la Posnanie, de la Poméranie et d'une partie de la Silésie à l'Etat polonais. Le gouvernement polonais avait même proposé au gouvernement allemand, de laisser provisoirement en Pologne une partie de ses fonctionnaires. Il n'était pas facile, en effet, de pourvoir tout de suite de fonctionnaires polonais tous les postes administratifs, ceux des chemins de fer et des P.T.T. en particulier.

Le gouvernement allemand cependant, rejeta cette proposition et donna l'ordre à ses fonctionnaires de quitter leurs postes le 1^{er} Juin 1920 et de rentrer en Allemagne. De



cette façon, tout au début de la reconstitution de notre pays, un nombre considérable d'Allemands accompagnés de leurs familles, avaient quitté la Pologne, de par la volonté de Berlin.

D'autre part, beaucoup d'Allemands, se rendant parfaitement compte que, dans les conditions de vie nouvelle, ils ne pourraient plus profiter des avantages matériels qui leur avaient été accordés par les autorités allemandes dans un but de germanisation, avaient quitté en masse nos provinces occidentales, en vendant leurs propriétés et en liquidant leurs entreprises.

Cette émigration s'effectua sans qu'aucune pression fut exercée de la part des autorités polonaises. Et la meilleure preuve en est que les hommes politiques allemands, inquiets des proportions que prenait l'exode des Allemands de Posnanie, de Poméranie et de Silésie, avaient essayé de retenir ce flot d'émigrants en faisant appel, dans leurs déclarations d'alors, au sentiment national de leurs compatriotes. Rappelons entre autres, les appels lancés par le Dr. Frantz Lüdke dans la revue militante "Die Ostmark", organe de l'"Ostmarkenverein" (N° 8 année 1919 et suivants). A la suite de cette fuite précipitée des Allemands, les autorités allemandes avaient changé de tactique : leurs consulats à Poznan et à Torun commencèrent à faire des efforts désespérés pour retenir leurs nationaux en Pologne, mais il était déjà trop tard.

Il faut également rappeler que le gouvernement polonais n'avait même pas pleinement profité du droit qui lui avait été reconnu par la convention polono-allemande (signée à Vienne au début de l'année 1924) et en vertu de laquelle les optants devaient quitter la Pologne à la date du 20 août 1924. C'est ainsi qu'en 1939, il se trouvait encore rien qu'en



Poméranie - partie de la Pologne la plus menacée - 5.743 op-
tants allemands, tandis que 1.688 seulement d'entre eux avaient
été renvoyés par le gouvernement polonais.

Malgré l'attitude plus que libérale des autorités
polonaises, tous les éléments allemands flottants, qu'aucun
lien moral ne rattachait à la Pologne, avaient quitté le pays,
Toutefois, les colons agricoles, établis dans nos provinces
dès 1886 par la Commission prussienne de colonisation, demeu-
rèrent sur place. Bien que le nombre de ces colons, accompa-
gnés de leurs familles et de leurs domestiques ait été consi-
dérable (plus de 150.000 personnes), cette région recouvra
très vite son ancien et véritable visage : visage par excellen-
ce polonais. En effet, selon les statistiques officielles de
1931, les provinces occidentales de la Pologne n'ataient alors
habitées que par environ 400.000 Allemands contre plus de
4 millions de Polonais. Les statistiques non officielles de
l'élément allemand, établies en 1926 par leurs propres dépu-
tés, diffèrent très peu des chiffres indiqués ci-dessus.

Au cours de la dernière période, le pourcentage
de la population polonaise était le suivant : Posnanie - 92 %
Poméranie - 91 %, Silésie - 93 %. Ce sont ces territoires ,
essentiellement polonais qui, en violation du droit interna-
tional, ont été, au cours de cette guerre, annexés par le Reich.
De plus, l'Allemagne a incorporé, avec le même mépris de tous
droits, une grande partie de l'ancien Royaume du Congrès.

LES POLONAIS ONT-ILS EXPROPRIÉ ILLEGALEMENT
LES ALLEMANDS DE LEURS TERRES EN POSNANIE,
EN POMÉRANIE ET EN SILÉSIE ?

Dans les territoires incorporés au Reich, les Allemands confisquent aux Polonais tous leurs biens, meubles et immeubles. Pour détourner l'opinion politique mondiale de ce pillage massif, la propagande allemande affirme que les Polonais, au cours de la période allant de 1919 à 1939, expropriaient illégalement les Allemands de leurs terres de Posnanie, de Poméranie et de Silésie.

La propagande allemande n'ose pas, il est vrai, accuser les Polonais d'avoir confisqué les biens des Allemands - procédés que ces derniers pratiquent, à l'heure actuelle, sur une vaste échelle à l'égard des Polonais, - mais elle accuse l'Etat polonais d'avoir racheté illégalement les propriétés des Allemands.

Cette affirmation est dénuée de tout fondement.

Si un nombre disproportionné des propriétés rurales se trouvent, en Pologne occidentale, entre les mains des Allemands, ce fait est dû à l'action de colonisation poursuivie par les Allemands depuis Frédéric le Grand. La Commission prussienne de colonisation, instituée en 1886, appliquant des lois draconiennes contre les Polonais avait établi en Poméranie et en Posnanie plus de 21.000 colons, après avoir procédé au lotissement de 453.174 ha. de terre au profit des Allemands.

Le Traité de Versailles avait reconnu aux puissances alliées le droit de la liquidation de la propriété des Allemands dans les territoires perdus par l'Empire allemand.

Quant à la Pologne, elle avait obtenu le droit de liquider les biens des Allemands qui s'étaient établis chez nous après le 1^{er} Janvier 1908. De cette façon, le Traité de Versailles a réparé en partie le préjudice causé aux Polonais par l'application du système prussien d'extermination. Il ne peut donc être nullement question d'une action quelconque "contraire au droit des gens".

La Pologne, ne disposant pas de fonds suffisants pour le rachat des propriétés immobilières allemandes, n'avait usé que dans une très faible mesure du droit qui lui avait été attribué. Et en 1929, la Pologne y avait renoncé à la suite d'un arrangement spécial passé avec l'Allemagne.

De même, la Pologne n'avait pas fait usage du droit, qui lui avait été reconnu, de priorité d'achat des fermes allemandes établies par la Commission prussienne de colonisation. Ce droit de priorité revenait au Gouvernement polonais en sa qualité de successeur du gouvernement allemand.

Et malgré tout ceci, la propagande allemande ose encore parler de procédés "illégaux"!

LES POLONAIS ONT-ILS PORTE PREJUDICE AUX ALLEMANDS
DANS LE DOMAINE SCOLAIRE EN POSNANIE, EN POMERANIE
ET EN SILESIE ?

"L'accusation" formulée par les Allemands comme quoi les intérêts de leur minorité en Pologne ont été lésés au point de vue scolaire, est non moins fausse.

Le nombre d'Allemands habitant les provinces occidentales polonaises était d'environ 400.000, par conséquent, le nombre d'enfants allemands d'âge scolaire était environ de 40.000 (10 %).

En 1933, les Allemands disposaient, en Poméranie, de 50 écoles publiques et privées avec un nombre de 3.682 enfants; en Posnanie, il y avait 286 écoles comptant 16.366 enfants et en Silésie 95 écoles avec un chiffre de 18.688 enfants. Il y avait donc au total, dans les provinces occidentales polonaises : 431 écoles allemandes fréquentées par 38.736 enfants.

De plus, les Allemands possédaient en Pologne 9 collèges d'état et 21 collèges privés, totalisant 4.743 élèves.

Autrement dit, toute la jeunesse allemande bénéficiait des écoles allemandes.

Au cours de la même année, les Polonais en Allemagne - leur nombre s'élève à un million et demi environ, dont 150.000 enfants, à peu près, d'âge scolaire - ne possédaient sur tout le territoire du Reich que 64 écoles privées, totalisant le chiffre de 1.892 enfants, ainsi qu'un seul collège privé avec 240 élèves. Les écoles publiques polonaises n'existaient que dans la partie allemande de la Haute-Silésie. Elles

étaient au nombre de 25 et étaient fréquentées par 295 enfants.

Cela veut dire que, 1.3 % d'enfants polonais à peine, habitant le Reich, pouvaient fréquenter les écoles polonaises.

Voici le traitement appliqué aux Polonais en Allemagne, et voilà de quelle "extermination" ont été "victimes", pendant 20 années, les Allemands en Pologne.

Pour mesurer, par conséquent, l'abîme moral qui sépare les Polonais des Allemands, il suffit tout simplement de faire connaître le monstrueux système de ces derniers visant l'extermination de la nation polonaise.

---oo0oo---